

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

ID: 063-256303520-20200923-2020_19-DE

Séance de l'assemblée délibérante du 23 Septembre 2020

Délibération n°19/2020

Le Comité Syndical du SEAT, légalement convoqué le mardi 15 septembre deux mille vingt, s'est réuni à 17 heures trente, le mercredi 23 septembre deux mille vingt, en session ordinaire, à Pérignat-ès-Allier.

Titulaires présents :

BLANC Fanny
BRUHAT Pascal
BUCHE Jean-Pierre
DAVENNE Jean-Louis
DELAUGERRE Jean
DESTOMBES Grégory
PETEL Gilles
SALLES Daniel
QUINTON Amalia

Titulaires excusés :

DESFORGES Antoine

Suppléants présents :

BERNARD Françoise DUPECHER Pierre PHAM Catherine RANCY Danielle

Suppléants excusés :

AUGER Céline CHOFFRUT Marie-Françoise DESCHAMPS Maurice LACOUR Julien MEYNIER Cédric SOLOIS Karine

Représentation : En l'absence de Monsieur Antoine DESFORGES, son suppléant Monsieur Pierre DUPECHER a un droit de vote.

Membres en exercice	Membres Présents	Membres Représentés	Pouvoirs	Excusés	Votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
10	9	1			10	10		PACIFIC LINES BY A THE PACIFIC AND A PACIFIC

Syndicat d'études et d'Aménagement Touristique 3 Place Onslow 63 800 Pérignat-és-Allier / Tel : 04 73 78 96 83 / seat63@outlook.fr / 10Ecopole Val d'Allier

W SIVE V





Reçu en préfecture le 07/10/2020

Objet : Attribution du marché actualisation du plan de l'Ecopôle du Val d'Allier

Affiché le Stion

ID: 063-256303520-20200923-2020_19-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°4/2020 du 26 février 2020 autorisant le lancement du marché « bilan du plan de gestion 2015-2020 et rédaction du plan de gestion pluriannuel de l'Ecopôle du Val d'Allier 2021-2030 » ;

Vu la délibération n°08/2020 du 13 mai 2020 autorisant la demande de subvention pour l'actualisation du plan de gestion.

Le Président rappelle que le site de l'Ecopôle du Val d'Allier, a été labellisé Espace Naturel Sensible par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme début d'année 2019 et explique qu'un plan de gestion pluriannuel à 10 ans doit-être mis en place pour répondre aux exigences de cette labellisation de site.

Il est également rappelé la volonté du SEAT de mettre en place d'un plan de gestion qui soit transversal et collaboratif en regroupant les quatre axes stratégiques définis pour le projet de l'Ecopôle à savoir (étude AMO 2019-2020) :

- Environnement et préservation de la biodiversité
- Production agricole et alimentation
- Economie circulaire et éco-valorisation du site
- Vivre ensemble et enjeux sociétaux

Le Président explique qu'une demande de subvention LEADER « *Ecopôle du Val d'Allier* – Actualisation du plan de gestion » a été déposée dans le cadre d'une fiche de dépôt préalable le 11 mai 2020 auprès du LEADER du Grand Clermont. Le SEAT bénéficie ainsi d'une enveloppe de 50 000 € HT subventionné à hauteur de 80% (délibération du n°08/2020).

La consultation des entreprises a eu lieu du 13/07/2020 au 28/08/2020 par appel d'offre. Le dossier de consultation des entreprises a été publié via la plateforme SYNAPSE sous le n°245578.

Il est rappelé que le marché « actualisation du plan de gestion » est alloti et comprend deux lots :

- Lot 1: « bilan du plan de gestion 2015-2020 »

- Lot 2 : « corédaction du plan de gestion pluriannuel 2021-2030 »

Les membres du bureau SEAT se sont réunis le vendredi 09 septembre 2020 à 16h00 en mairie de Pérignatès-Allier pour procéder à l'analyse des plis :

Nombre de dossiers téléchargés sur la plateforme	5
Nombre de plis reçus	1

Une seule offre a été reçue pour chaque lot : celle de l'association LPO Auvergne Rhône Alpes concernant le lot 1 pour un montant de 33 525€ HT (non assujetti à la TVA) et celle d'un groupement regroupant associations d'architectes de l'insertion sociale par le travail, d'écopâturage, d'animation agricole et de protection de la nature ainsi qu'un cabinet d'études paysagères (Rural Combo, La régie de territoire des deux rives, Nature aux pattes, Îlots Paysans, VDI et la LPO AURA - mandataire du groupement), concernant le lot 2 pour un montant de 35 351 € HT soit 38 700 € TTC.

Syndicat d'études et d'Aménagement Touristique 3 Place Onslow 63 800 Pérignat-ès-Allier / Tel : 04 78 78 96 83 / seat63@outlook.fr / IIEcopole Val d'Allier



Reçu en préfecture le 07/10/2020

Après avoir oui l'exposé du Président et en avoir délibéré, le Comité syndical du SEAT décide à l'unanimité :

- D'approuver l'analyse des candidatures telle que ci-dessus présentée.
- D'attribuer le lot 1 du marché actualisation du plan de gestion de l'Ecopôle du Val d'Allier à l'association LPO pour une valeur de 33 525€ HT.
- D'attribuer le lot 2 du marché actualisation du plan de gestion de l'Ecopôle du Val d'Allier au groupement associant la LPO AURA, la Régie de territoire des deux rives, Nature aux pattes, Îlots paysans, Rural Combo et Vous êtes d'ici, pour une valeur de 35 351 € HT soit 38 700 € TTC,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer le marché avec l'entreprise retenue,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents contractuels et conventionnels afférents à la décision précédente,
- D'inscrire les crédits nécessaires à l'exécution de ce marché.

Pour extrait certifié conforme, Le Président

M. Jean-Pierre BUCHE





Envoyé en préfecture le 07/10/2020 Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

ID: 063-256303520-20200923-2020_19-DE

SLOW